

## **Item I: Règlements administratifs : rapport du Sous-comité de gouvernance**

Le fait que toutes les organisations à but non lucratif constituées en vertu d'une loi fédérale soient tenues de procéder à leur reconstitution d'ici octobre 2014 donne à Sécurité alimentaire Canada l'occasion de mettre sa structure à jour, de revoir son énoncé de mission et d'accroître le nombre de ses membres. Il s'agit là d'un processus complexe régi par des règlements hors de notre contrôle, et qui prendra conséquemment entre 12 et 18 mois à réaliser. Lors de l'Assemblée, un rapport émanant du sous-comité de gouvernance issu du comité directeur sera présenté et fera l'objet de discussions, après quoi le sous-comité de gouvernance sera mandaté pour poursuivre son travail, possiblement à la lumière de directives plus précises. En plus d'être abordé lors de l'Assemblée, ce sujet fera l'objet de discussions lors d'une séance spéciale de travail intitulée *Les nouveaux règlements fédéraux pour les organisations à but non lucratif et l'avenir de Sécurité alimentaire Canada*. Cette séance aura lieu vendredi matin à 11h (Salle WB314).

Lorsque le Sous-comité de gouvernance entamait les préparatifs en vue de modifier nos règlements administratifs, nous avons remarqué que Sécurité alimentaire Canada était dans une situation particulière puisqu'elle est à la fois une organisation et un mouvement social - ou plutôt, une organisation où siège un mouvement social. Les organisations, de par leur nature, se doivent d'avoir un caractère statique, tandis que les mouvements sociaux se doivent d'être fluides. Ainsi, pour être digne de nos principes, nous devons nous assurer que chacun de nos membres peut faire entendre sa voix quant à la direction du mouvement et que l'organisation a à sa disposition les ressources nécessaires pour la réalisation de son mandat.

En plus de nous conformer aux nouvelles lois pour les organisations à but non lucratif, nous devons déterminer comment stimuler et maintenir la croissance de nos membres tout en solidifiant nos bases institutionnelles. Notre vision sur la façon d'y arriver est résumée dans le rapport du Sous-comité de gouvernance. Ce dernier s'est réuni à maintes reprises durant l'été et l'automne de 2012. À Edmonton, nous aimerions entretenir une première discussion sur les différentes propositions qui sont évaluées, ainsi que sur de nouvelles voies à considérer. Comme vous pourrez le constater, les deux thèmes les plus importants que ce sous-comité abordera sont (1) le remplacement du Comité directeur par un Conseil d'administration et (2) approfondir la définition des droits et responsabilités de nos membres ainsi que le transfert de pouvoir de vote à un groupe réduit pour des cas particuliers.

Fournissant plus de détails, le rapport du sous-comité de gouvernance peut être consulté en cliquant [ici](#).

Rejoignez les membres du sous-comité de gouvernance de Sécurité alimentaire Canada pour discuter de notre avenir le vendredi 2 octobre 2012 à 11h, salle WB314:

*Les nouveaux règlements fédéraux pour les organisations à but non lucratif et l'avenir*

*de Sécurité alimentaire Canada*

Vendredi 2 novembre 2012, 11 h (lieu à déterminer)

Toutes les organisations de bienfaisance et les organisations à but non lucratif qui sont constituées en vertu d'une loi fédérale doivent mettre à jour leurs règlements administratifs et leurs statuts d'ici octobre 2014 afin qu'ils se conforment aux dispositions de la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Bien qu'il soit prétendu que cette modification apportera des améliorations sur les plans de « la transparence, de la responsabilité et de l'efficacité », elle comporte en fait d'importantes conséquences sur notre secteur. Alors que les membres de Sécurité alimentaire Canada sont confrontés à cette situation, le comité directeur a entrepris le processus de mise à jour de nos règlements administratifs. Rejoignez les membres du sous-comité de gouvernance du comité directeur et notre avocate Holly Solomon afin de discuter des nouveaux règlements de même que des conséquences sur notre mouvement en général et sur Sécurité alimentaire Canada en particulier. Cette réflexion collective fournira la base de connaissances et le cadre pour les discussions subséquentes qui auront lieu dimanche, lors de notre Assemblée générale annuelle, et tout au long de l'année.